

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00116

Numéro SIREN : 384 535 803

Nom ou dénomination : AUDIT ET CONSEILS AUX ENTREPRISES

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000668

**SAS ACE**  
29 RUE YOURI GAGARINE  
CENTRE D'AFFAIRES HELIOS  
97419 LA POSSESSION

*Dossier financier de l'exercice en Euros*  
*Période du 01/07/2022 au 30/06/2023*

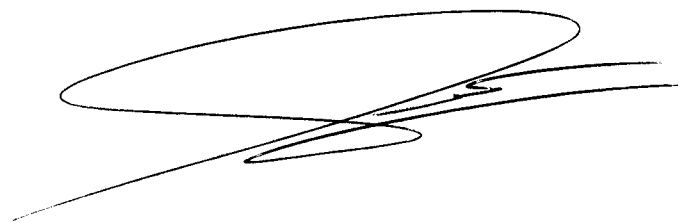
*Activité principale de l'entreprise : COMMISSAIRE AUX COMPTES*

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose  
ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à LA POSSESSION  
Le 29/12/2023

**OLIVIER ESCOT**  
PRESIDENT



**ACE EXPERT OI**  
29 RUE YOURI GAGARINE  
CENTRE D'AFFAIRES HELIOS  
97419 LA POSSESSION  
0262 43 18 18

SAS ACE

29 RUE YOURI GAGARINE  
CENTRE D'AFFAIRES HELIOS  
97419 LA POSSESSION

## **COMPTES ANNUELS du 01/07/2022 au 30/06/2023**

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	2
 <b>COMPTES ANNUELS</b>	
- <i>Bilan actif-passif</i>	3 et 4
- <i>Compte de résultat</i>	5 et 6
- <i>Annexe</i>	7 à 13

**ACE EXPERT OI**  
29 RUE YOURI GAGARINE  
CENTRE D'AFFAIRES HELIOS  
97419 LA POSSESSION  
0262 43 18 18

SAS ACE

29 RUE YOURI GAGARINE  
CENTRE D'AFFAIRES HELIOS  
97419 LA POSSESSION

## COMPTES ANNUELS

***ACE EXPERT OI***  
*29 RUE YOURI GAGARINE*  
*CENTRE D'AFFAIRES HELIOS*  
*97419 LA POSSESSION*  
*0262 43 18 18*

## ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS ACE  
29 RUE YOURI GAGARINE  
CENTRE D'AFFAIRES HELIOS  
97419 LA POSSESSION

relatifs à l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	956 759 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	922 371 Euros
- Résultat net comptable,	103 607 Euros

Fait à LA POSSESSION  
Le 29/12/2023

OLIVIER ESCOT  
PRESIDENT



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 533	8 488	1 045	1 913	868	45.38
	Fonds commercial (1)	120 116	38 112	82 004	82 004		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	146 143	109 540	36 604	38 843	2 240	5.77
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	16 968		16 968	16 968			
<b>Total II</b>	<b>292 760</b>	<b>156 140</b>	<b>136 620</b>	<b>139 728</b>	<b>3 108</b>	<b>2.22</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				30 000	30 000	100.00
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	570 656	3 038	567 619	601 258	33 639	5.59
	Autres créances	89 729		89 729	68 287	21 442	31.40
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	149 447		149 447	132 276	17 171	12.98	
Charges constatées d'avance (3)	13 343		13 343	17 954	4 612	25.68	
<b>Total III</b>	<b>823 176</b>	<b>3 038</b>	<b>820 138</b>	<b>849 776</b>	<b>29 638</b>	<b>3.49</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 115 936</b>	<b>159 177</b>	<b>956 759</b>	<b>989 504</b>	<b>32 746</b>	<b>3.31</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

16 968

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 30/06/2023 12	<b>Exercice N-1</b> 30/06/2022 12	<b>Ecart N / N-1</b>	
				<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 37 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	37 000	37 000		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	3 700	3 700		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	442 561	440 306	2 256	0.51
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	103 607	102 256	1 352	1.32
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	<b>586 869</b>	<b>583 261</b>	<b>3 607</b>	<b>0.62</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	198 539	243 447	44 908	18.45
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	43 138	25 252	17 886	70.83
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 651	4 651	100.00
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 994	33 315	9 321	27.98
	Dettes fiscales et sociales	68 280	80 124	11 844	14.78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	35 939	19 454	16 485	84.74	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	<b>369 890</b>	<b>406 243</b>	<b>36 353</b>	<b>8.95</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>956 759</b>	<b>989 504</b>	<b>32 746</b>	<b>3.31</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

231 781      207 750

SAS ACÉ

29 RUE YOURI GAGARINE  
CENTRE D'AFFAIRES HELIOS  
97419 LA POSSESSION

**ANNEXE DU 01/07/2022 AU 30/06/2023**

***ACE EXPERT OI***  
29 RUE YOURI GAGARINE  
CENTRE D'AFFAIRES HELIOS  
97419 LA POSSESSION  
0262 43 18 18

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	11
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Informations en matière de crédit bail	11
Engagement en matière de pensions et retraites	11
Liste des filiales et participations	12
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 956 758.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 922 370.92 Euros et dégageant un bénéfice de 103 607.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Changement de méthode**

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

#### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	129 649		
Installations générales agencements aménagements divers	57 171		2 027
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82 199		4 747
<b>TOTAL</b>	<b>139 370</b>		<b>6 774</b>
Prêts, autres immobilisations financières	16 968		
<b>TOTAL</b>	<b>16 968</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>285 987</b>		<b>6 774</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			129 649	129 649
Installations générales agencements aménagements divers			59 198	59 198
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			86 945	86 945
<b>TOTAL</b>			<b>146 143</b>	<b>146 143</b>
Prêts, autres immobilisations financières			16 968	16 968
<b>TOTAL</b>			<b>16 968</b>	<b>16 968</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>292 760</b>	<b>292 760</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 620	868		8 488
Installations générales agencements aménagements divers	33 859	2 428		36 287
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 667	6 585		73 252
<b>TOTAL</b>	<b>100 526</b>	<b>9 013</b>		<b>109 540</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>108 146</b>	<b>9 882</b>		<b>118 028</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	868				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 428				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 851	734			
<b>TOTAL</b>	<b>8 279</b>	<b>734</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 147</b>	<b>734</b>			

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	38 112				38 112
Sur comptes clients	3 038				3 038
TOTAL	41 150				41 150
TOTAL GENERAL	41 150				41 150

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	16 968	16 968	
Clients douteux ou litigieux	7 462	7 462	
Autres créances clients	563 194	563 194	
Impôts sur les bénéfices	607	607	
Taxe sur la valeur ajoutée	839	839	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 047	2 047	
Débiteurs divers	86 236	86 236	
Charges constatées d'avance	13 343	13 343	
TOTAL	690 696	690 696	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	39	39		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	198 501	60 392	138 109	
Fournisseurs et comptes rattachés	23 994	23 994		
Personnel et comptes rattachés	6 052	6 052		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 697	5 697		
Taxe sur la valeur ajoutée	56 444	56 444		
Autres impôts taxes et assimilés	87	87		
Groupe et associés	43 138	43 138		
Autres dettes	35 939	35 939		
TOTAL	369 890	231 781	138 109	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 899			

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	248 428
Total	248 428

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 519
Dettes fiscales et sociales	6 666
Total	8 223

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 343
Total	13 343

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### **Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14)

#### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



**AUDIT ET CONSEILS AUX ENTREPRISES**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 37 000 euros**  
**Siège social : 29 RUE YOURI GAGARINE**  
**97419 LA POSSESSION**  
**384 535 803 RCS SAINT-DENIS**

**PROCES-VERBAL**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 29 DECEMBRE 2023**

Le 29 décembre 2023, à 10 heure, les associés de la Société AUDIT ET CONSEILS AUX ENTREPRISES se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, 29 RUE YOURI GAGARINE 97419 LA POSSESSION, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 11 Décembre 2023.

M. Olivier ESCOT préside la séance en sa qualité de Président de la Société et représentant permanent de la société ACE PARTENAIRES.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par M. Bernard FONTAINE.

Le Président de Séance et le Secrétaire forment le bureau de l'assemblée.

Monsieur Christian ESCOT est représenté par M. Olivier ESCOT.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 962 actions.

Le Président de Séance constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- Les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés
- Le rapport du Président ;
- L'inventaire et les comptes annuels arrêté au 30 juin 2023 ;
- Le texte des projets de résolution proposées par le Président à l'assemblée ;



Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolution proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

*CE*  
*BF*

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation de ces conventions ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue des formalités

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolution présentés. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

#### **PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

*Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

#### **DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

##### **Affectation du résultat**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 103 607.42 euros de la manière suivante :

##### **Origine**

- Report à nouveau antérieur : 442 561.25 euros ;
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 103 607.42 euros ;

##### **Affectation**

- Distribution de dividendes : 100 000 euros ;
- Au report à nouveau, soit 3 607.42 euros ;
- Solde du report à nouveau, soit 446 168.67 euros.

### Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 103.95 euros, soit 100 000 euros réparti comme suit :

- M. Bernard FONTAINE : 19 960 euros ;
- M. Olivier ESCOT : 210 euros ;
- M. Christian ESCOT : 310 euros ;
- La SARL ACE PARTENAIRES : 79 520 euros ;
- 

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 31 janvier 2024.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

### Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2022	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
30/06/2021	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
30/06/2020	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €

*Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

06  
HF

### **TROISIÈME RESOLUTION - ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

*Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée à 11 heure.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

**Le Président de Séance**  
ESCOT Olivier



**Le Secrétaire**  
FONTAINE Bernard

